



## Colloque 2010 de l'AFEPTB

**25 et 26 novembre 2010, Cholet agglomération (Maine-et-Loire)**

### **« Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire ».**

**Paris, 1<sup>er</sup> septembre** – Le colloque 2010 de l'Association française des Etablissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB) se tiendra les 25 et 26 novembre prochains à Cholet agglomération (Maine-et-Loire) sur le thème : « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire ».

Co-organisé par l'EPTB Sèvre Nantaise et réalisé avec le soutien du Ministère de l'écologie, de l'environnement, du développement durable et de la mer, le colloque sera l'occasion d'échanger points de vue et expériences entre élus et techniciens des collectivités territoriales, services de l'Etat, chercheurs, associatifs et, plus généralement, porteurs de projets de réduction des impacts négatifs des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau.

A l'horizon 2015, date fixée par une Directive Cadre européenne, un maximum de cours d'eau devront atteindre un bon état écologique. Les travaux menés sur les ouvrages hydrauliques contribuent à la réalisation de cet objectif en mettant l'accent sur la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

Pourquoi et comment restaurer les cours d'eau ? Comment concilier préservation du patrimoine, paysage et bon état écologique ? Comment surmonter la complexité juridique des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ? Comment prendre en compte et associer la population et les usagers ? Les conférences et débats qui se dérouleront sur deux jours permettront de dresser un tour d'horizon européen et international et d'évaluer la situation française, notamment la mobilisation des EPTB et l'implication des élus tout au long des projets de restauration.

Les interventions sur les ouvrages hydrauliques provoquent parfois des inquiétudes auprès des populations et des usagers qui ont l'impression d'un retour en arrière. Ce colloque a pour objectif de "dédramatiser" la situation et de porter l'analyse à une échelle nationale associant l'ensemble des EPTB.

*« Il faut trouver de nouveaux leviers pour restaurer la continuité écologique de nos cours d'eau dans le respect des différents usages et conformément aux engagements pris dans le Grenelle II de l'environnement. En cette année de la biodiversité, c'est un enjeu essentiel pour l'atteinte du bon état écologique des fleuves et rivières de France et la préservation des milieux aquatiques ».* Bernard Cazeau, président de l'AFEPTB, sénateur et président du Conseil général de la Dordogne.

Des solutions concrètes seront proposées selon plusieurs approches : technique, sociologique (concertation), juridique et patrimoniale. Des visites techniques de terrain présentant des exemples d'actions pour la réduction d'impact des ouvrages hydrauliques dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise sont programmées. Par ailleurs, un espace sera mis à disposition pour des expositions et des publications sur ce sujet.

Le colloque 2010 de l'AFEPTB sera réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les conseils régionaux des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes, le Conseil général de Maine-et-Loire, le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet ainsi que la Communauté d'agglomération du Choletais et les mairies de Cholet et La Tessoualle.

## Contacts

### AFEPTB

Délégué général : Guy Pustelnik  
Action publique et partenariats : Olivia de Maleville  
8, rue Villiot  
75 012 Paris  
01 43 40 50 30  
[www.eptb.asso.fr](http://www.eptb.asso.fr) et [info@eptb.asso.fr](mailto:info@eptb.asso.fr)

### EPTB Sèvre Nantaise

Directeur : Boris Lustgarten  
Communication : Annabel Dreillard  
16 Cours Bayard  
85 036 La Roche-sur-Yon Cedex  
02 51 07 02 13  
[www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) et [adreillard@sevre-nantaise.com](mailto:adreillard@sevre-nantaise.com)

---

*Désireux de partager leurs expériences et leurs motivations, les élus des fleuves et des rivières de France ont décidé en 1997 de se regrouper au sein d'une association. L'Association française des Etablissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB) ainsi créée en 1999 a pour buts de promouvoir l'aménagement intégré et le développement durable des bassins hydrographiques, d'ouvrir le dialogue avec tous les acteurs intéressés au présent et à l'avenir des fleuves et rivières, en particulier en France et en Europe. L'Association regroupe aujourd'hui 26 collectivités territoriales de bassin versant constitués en EPTB dont elle est l'interprète auprès des pouvoirs publics.*

*Reconnus dès 2003 dans le Code de l'environnement, les EPTB sont acteurs de la gestion équilibrée des ressources en eau et de la prévention des inondations et, dans l'exercice de leurs missions, des interlocuteurs privilégiés des autorités sur leurs territoires. L'AFEPTB entretient un partenariat étroit avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de la Mer avec lequel elle est liée par une convention pluriannuelle.*

*L'AFEPTB organise chaque année un colloque sur un thème lié à la gestion des cours d'eau : la gestion équilibrée de la ressource en eau en 2009, les inondations en 2007, le rôle des acteurs publics dans la gestion des fleuves et rivières en 2006.*